

## Sens

### **Le recours de six commerçants sénonais rejeté**

### **Nouveau feu vert pour Auchan**

**Le projet d'implantation de l'hypermarché et de ses satellites au sud de la ville a franchi hier une étape décisive. Enfin peut-être.**

La commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) a rendu un avis favorable à l'implantation d'une zone commerciale de 15 000 m<sup>2</sup> au sud de Sens. Elle rejette du coup le recours exercé, en avril, par six commerçants sénonais (notre édition du 18 juillet). Ces derniers réclamaient l'annulation de la décision de la CDAC du 12 mars autorisant la mise en œuvre du chantier des Portes de Bourgogne. Hier, Michel Millet, principal opposant au projet, avait du mal à cacher son aigreur. « Ils seront tous responsables du déclin économique de Sens », lance le président du syndicat commercial et artisanal.

Dans le collimateur du commerçant, les élus sénonais et les représentants des chambres consulaires. « ils ont voulu politiser l'affaire en occultant tout le reste. Ne trouvez-vous pas curieux que tous aient fait bloc derrière un projet qu'ils n'ont pas toujours défendu ? » Dans l'histoire, tout le monde en prend pour son grade, y compris les Enseignes du Sénonais. « L'union commerciale est passée sous le joug de la municipalité, peste-t-il. Je ne comprends pas que des commerçants puissent soutenir un tel projet. Notre association, elle au moins, a su rester indépendante et intègre. » En colère mais pas résigné, Michel Millet

annonce qu'il va « sérieusement » étudier la question d'un recours devant le Conseil d'Etat.

#### **Sortie de crise**

De son côté, la gauche sénonaise compte les points. Elle n'a pas attaqué le vote du 12 mars mais n'a pas abandonné l'idée de s'en prendre au plan local d'urbanisme (PLU). Bruno Gervier (PS), conseiller général de Sens Nord-Est, redoute l'implantation d'une ville en dehors de la ville ». Jean Cordillot (PC), maire de Sens entre 1995 et 2001, est perplexe. « La CNAC ne pouvait pas désavouer la

commission départementale mais tout cela manque tout de même de cohérence. »

Evidemment, la nouvelle a été accueillie avec un large sourire à la mairie de Sens. Daniel Paris (PRG) y voit « un succès politique » et la récompense « d'une action collective et concertée entre plusieurs partenaires : la CCI, la CCS, la ville de Sens et les Enseignes du Sénonais ». Gilles Pirman (UMP), président de la Communauté de Communes du Sénonais (CCS) salue « une avancée qui va rendre l'agglomération plus attractive ». Gaston Simonato, président de la chambre de l'industrie et du commerce de l'Yonne attendait « non sans impatience » que la situation se débloque. « Par la faute de gens passéistes, le sénonais a perdu quatre ans quand d'autres bassins de population voisins se développaient. »

Au siège du Groupe Schiever, à Avallon, Vincent Picq ne boudait pas son plaisir. « C'est la fin d'un long cheminement marqué par l'adhésion de tous derrière un projet d'envergure », explique le promoteur des Portes de Bourgogne ; Le soulagement est

d'autant plus palpable que quelques millions d'euros ont déjà été engloutis dans l'opération. Prochaine étape : « le dépôt d'un nouveau permis de construire dans les semaines à venir », annonce le patron de Schiever qui espère toujours une ouverture au premier semestre 2011.

FRANCK MORALES